

MARSEILLE 2018



**Equipe Mobile de Soins Assertifs – Tournai –
Belgique**

(équipe créée en 2011)

CE CAS CLINIQUE PERMETTRA DE NOUS PENCHER SUR DES ASPECTS TELS QUE :

- Les erreurs de débutant.
- Les attentes du réseau.
- Les outils et leurs limites.
- Les instances à côté desquels ont est amené à fonctionner.
- La collaboration entre intervenants.

Et je l'espère, bien d'autres.



IL ÉTAIT UNE FOIS...

- Janvier 2012

- Nous

et



- Mme B qui vit avec son fils de 2 ans dans un charmant petit appartement tournaisien...

- Mais...



- Elle sort d'une hospitalisation en service de psychiatrie d'un hôpital général,
- Elle fréquente le CAP
- Elle s'inquiète car son fils va entrer à l'école
- Elle parle vaguement « d'histoires de famille »
- Elle a une problématique de consommation d'alcool
- Et son réseau décrète qu'...

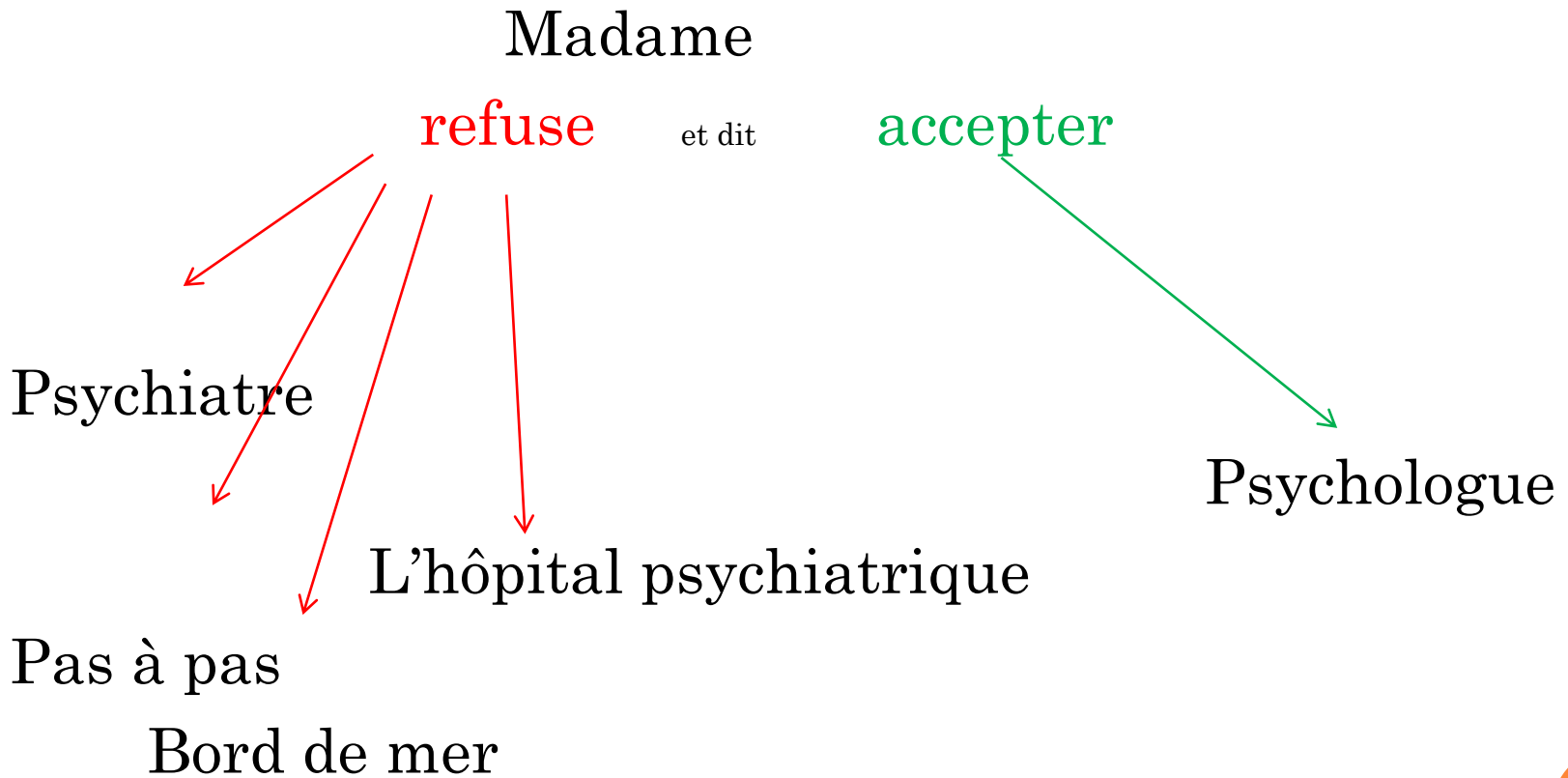


elle est en
souffrance...

En fait le réseau n'a pas l'air de se porter bien mieux.



- Au moment où sa maison médicale nous interpelle



ORIGINE DE CETTE SOUFFRANCE ?

- Selon Mme B :

Une
bronchite !



AU FIL DES RENCONTRES APPARAISSENT D'AUTRES PISTES :

- Le passage par une secte catholique.
- Du harcèlement dans le cadre professionnel.
- Une histoire familiale difficile.
- Une carrière professionnelle qui tourne mal.
- Un mariage qui tourne mal.
- Un mari qui la séquestre.
- ...



LA CONCERTATION AVEC LE RÉSEAU



EMSA

CAP

Maison

Médicale

Ancre

CPAS

Tournai
logement

Mme B

SAJ



MAIS, VU PAR MME B



Et au fil du temps :

- Le déni prend de plus en plus de place :
Oui Mme est en souffrance mais, selon elle, pas pour les raisons que nous évoquons.
- Elle sollicite hospitalisations sur hospitalisations au point de ne plus être la bienvenue à l'hôpital général. « *Qu'elle travaille sur le fond du problème !* »
- Elle veut garder le contrôle et adapte ses réponses à nos attentes. Elle joue le jeu afin de garder ce contrôle.



S'en suivent :

- Un premier déménagement
- Une hospitalisation sous contrainte en hôpital psychiatrique durant plus d'un an avec de multiples concertations.
- Mise en place d'un administrateur de biens → sentiment de ne plus avoir de prise sur rien.
- La préparation de la sortie avec la recherche d'un logement.



- La décision de mettre fin au séjour tombe. Avec le sentiment, pour l'hôpital, de ne pas y voir plus clair, que très peu de chose ont évolué.

Mais pas pour nous !

Mme n'est plus dans le déni de son alcoolisme !

Mais elle boit comme jamais !

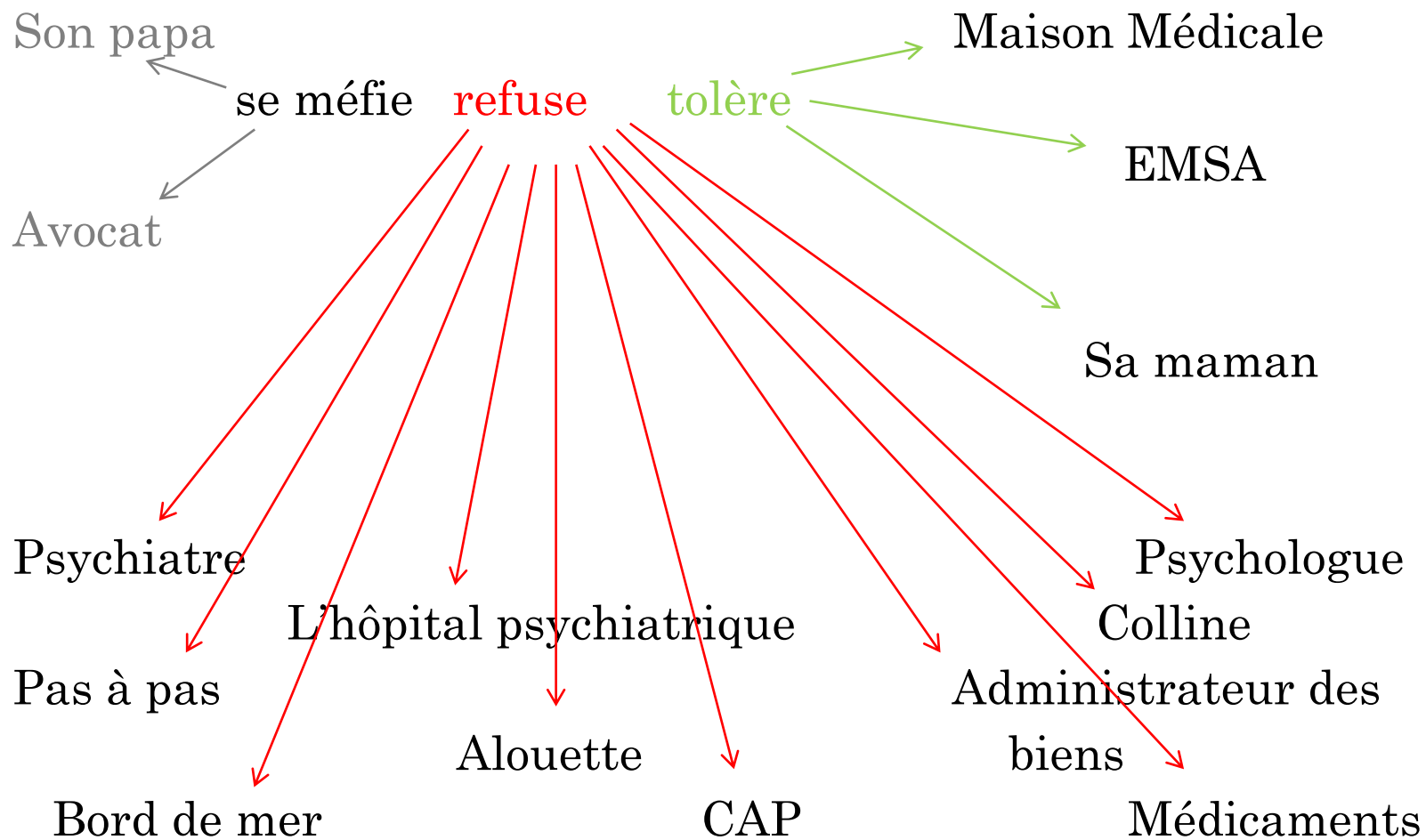
Elle souffre et veut en parler comme jamais!

Elle s'ouvre, se livre comme jamais !

Grande surprise pour l'hôpital qui n'en ayant pas même pris conscience ne pouvait en rien l'expliquer.



- Et elle dit clairement :



Pendant ce temps, mise en place du SPJ pour son fils :

Qui préfère confier l'enfant au père...

→ sentiment de trahison

Père qui

- refuse les rencontres avec la mère hors surveillance

- ne respecte pas l'alternance des gardes

→ dépôt de plaintes et intervention de la justice
belge mais sans résultat concret pour elle.

Mais suite à des suspicions de maltraitances → intervention
des services de protection de la jeunesse français.



- Et tout se bloque :

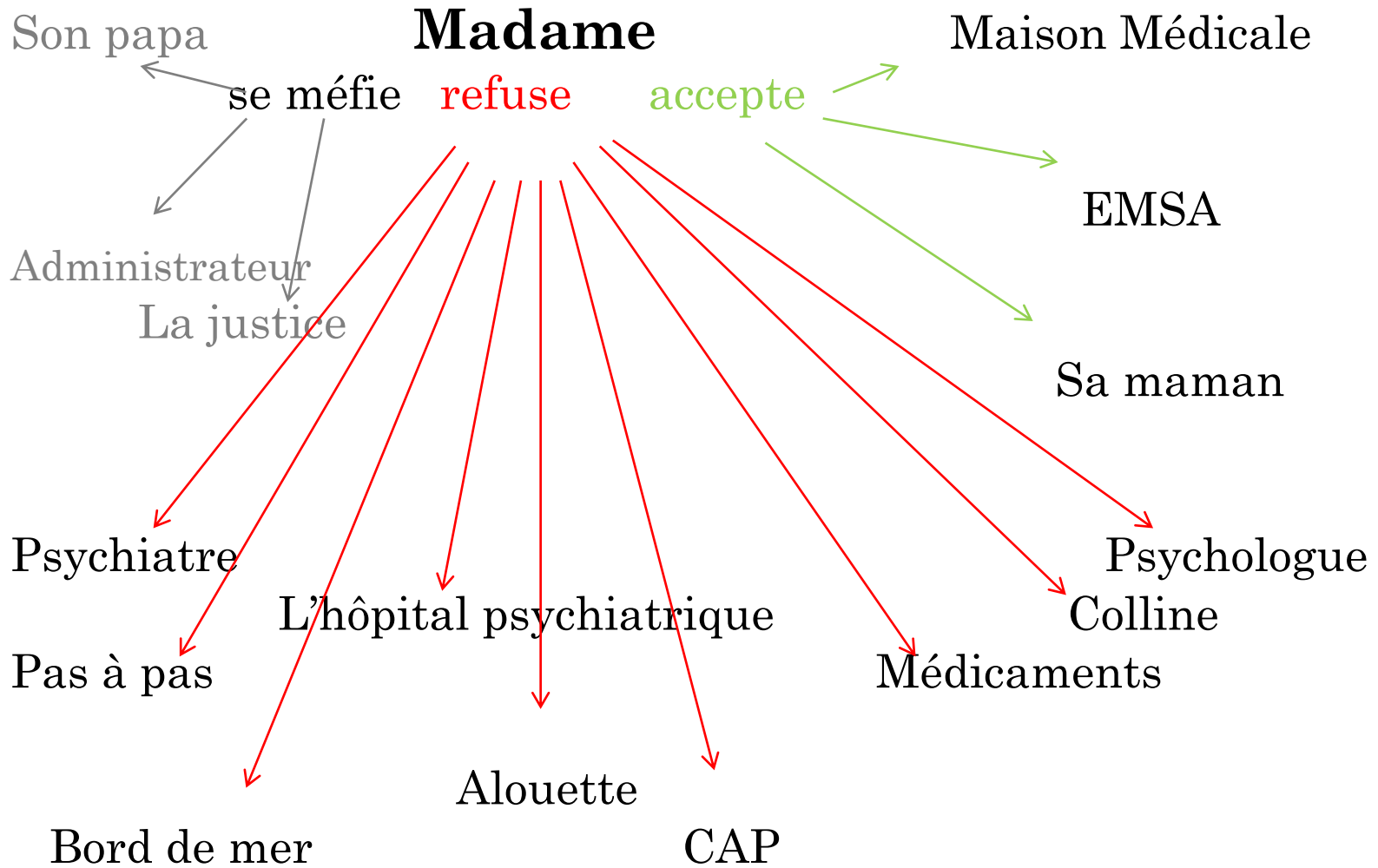
- Contacts difficiles entre institutions belges et françaises,
- Avocats qui refusent le dossier, se déclarant incompétents face à cette problématique
- Freins financiers...



SENTIMENT D'INJUSTICE



○ Et :



OU EN EST-ELLE AUJOURD'HUI ?

- Elle a recentré sa vie sur ce qu'il y a de plus important à ses yeux : son fils et l'espoir de le récupérer.
- Elle n'a finalement jamais travaillé le « fond du problème ».
- Elle boit encore et toujours car elle n'a « *plus que ça pour tenir* »
- Elle a perdu confiance au système et à ceux qui à ces yeux le représentent.
- Elle nous fait confiance.
- Mais elle n'a plus été hospitalisée et elle tient.



Et avec ça,
on fait quoi ?

Quelles leçons en tirer ?

